



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott le: انواكشوط في:

Numéro: الرقم:

PROCES VERBAL
N° 98/CNCMP/2023
DU 16/11/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 16/11/2023 à 12h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Intérimaire
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

Etaient absents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés de la Société Nationale des Forages et Puits
(CPMP/SNFP)

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition de pièces de rechanges et produits d'entretien pour foreuses Massenza MI9. **Réf : lettre N°0665/CPMP/SNFP, reçue le 13 Novembre 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché passé par entente directe pour les motifs suivants :

- *Les arguments avancés ne permettent pas de justifier le choix du mode ;*
- *Le montant d'attribution de deux marchés dépasse l'enveloppe budgétaire ;*
- *Les deux actions doivent être présentés séparément au niveau du PPM ;*
- *Les justificatifs des prix sont absents.*

2°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition de pièces de rechanges et produits d'entretien pour foreuses BAUER-PRAKLA. **Réf : lettre N°0665/CPMP/SNFP, reçue le 13 Novembre 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché passé par entente directe pour les motifs suivants :

- *Les arguments avancés ne permettent pas de justifier le choix du mode ;*
- *Le montant d'attribution de deux marchés dépasse l'enveloppe budgétaire ;*
- *Les deux actions doivent être présentés séparément au niveau du PPM ;*
- *Les justificatifs des prix sont absents.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen** d'un complément d'information relatif au projet de marché passé par entente directe portant sur le recrutement d'un bureau de suivi et contrôle technique des travaux d'électrification de 25 localités du Hodh El Gharbi; **Réf: Lettre N°98 CPMP/MPME reçue le 14 novembre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le bureau MKH pour un montant de 3 600 000 MRU HT et un délai d'exécution de 11 mois.

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°1 au marché n°396/PI/007/CPMP/MPME/PADG/2023 relatif à la mise en œuvre des actions prioritaires identifiés par la stratégie nationale de contenu local dans le secteur des industries extractives, portant sur la prolongation du délai de 02 mois, **Réf. : lettre n°099/CPMP/MPME/P reçu le 14 novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- **Examen** du Projet d'avenant n°1 au marché n°1291/F/070/CPMP/MA/DAR/2023 relatif à la fourniture de matériel de clôture en grillage en 4 lots (lot 4), portant sur la modification des spécifications techniques du matériel, **Réf. : lettre n°235/CPMP/MA/P reçu le 14 novembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir une étude préalable sur l'étendue, le coût et les délais du marché

2°/- **Examen** d'un complément d'information relatif au recrutement d'un consultant pour le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement hydro-agricoles du périmètre irrigué de Regba de 1575 ha et recalibrage de l'axe Koundo-Diou-Ngalang-Koundi et reprise de l'ouvrage de contrôle de Diou;
Réf: Lettre N°236 CPMP/MA reçue le 14 novembre 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit rapport d'évaluation révisé attribuant le marché au Gpt AFRECOM/WEST INGENIERIE pour un montant de 455 451 USD HTT et un délai d'exécution de 16 mois pour le lot 1 et de 08 mois pour le lot 2.

3°/- **Examen** du Projet d'avenant n°1 au marché n°1292/F/071/CPMP/MA/DAR/2023 relatif à la fourniture de matériel de clôture en barbelés en 2 lot (lot2), portant sur la modification des spécifications techniques du matériel, **Réf. : lettre n°235/CPMP/MA/P reçu le 14 novembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir une étude préalable sur l'étendue, le coût et les délais du marché

4°/- **Réexamen** du Projet d'avenant n°01 au marché n°0527/T/027/CPMP/MDR/2021 relatif aux travaux de réhabilitation de deux barrages (Moit et Bokol) dans la ZIP du Gorgol, portant sur changements dans l'exécution du marché, **Réf :lettre n°212/CPMP/MA reçue le 24/10/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- *la fourniture d'une copie du dossier d'exécution du barrage Bokol avec son PV d'approbation par l'ingénieur conseil et l'Autorité Contractante ;*
- *l'état d'avancement des travaux ;*
- *une moins-value doit être appliquée pour les items non exécutés dans le barrage de Bokol*

Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)

1°/- **Examen** du PPM 2023 actualisé de la SOMELEC, **Réf: lettre N°003246 du 09/11/2023/CPMP/SOMELEC.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé de la Région de TRARZA, Réf: lettre N°000313du 13/11/2023/CPMP/MIDEC.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

2°/- Examen du projet de marché relatif au renforcement des capacités techniques et logistiques de la DGAT et l'IGAT. Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Su la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé avec ETS AMAZONE II pour un montant de 1 494 000 MRU TTC et un délai de 30 jours sous réserve de corriger le délai de livraison sur la page de gard du contrat.

3°/- Examen du projet de marché relatif à l'Habillement du personnel du MIDEC. Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé avec SMG sarl pour un montant de 2 799 312 MRU TTC et un délai de 5 jours sous réserve d'harmoniser le délai de livraison sur la page de garde avec l'article 3 du contrat

4°/- Examen du projet de marché relatif à l'activité de modernisation des processus et procédures de travail. Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé avec ETS EL WAVA SOFT pour un montant de 2 946 400 MRU TTC et un délai de 30 jours sous réserve de corriger le délai de livraison sur la page de garde du contrat

5°/- Examen du projet de marché relatif à l'introduction des nouvelles technologies dans le fonctionnement quotidien des directions. Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Su la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé avec ETS MED LEMINE/MED ABDE pour un montant de 994 460 MRU TTC et un délai de 30 jours sous réserve de corriger le délai de livraison sur la page de garde du contrat.



6°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture de matériel de bureau au profit de la DGCT.
Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé avec ETS SAMB pour un montant de 3 495 080 MRU TTC et un délai d'une semaine sous réserve d'harmoniser le délai de livraison sur la page de garde avec l'article 3 du contrat

7°/- Examen du projet de marché relatif à l'impression de recueils et manuels.

Réf. : lettre n°0313/CPMP/MIDEC reçue le 13 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché passé GEPIMEX pour un montant de 3 995 000 MRU TTC et un délai de 30 jours

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP/MEFP)

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé du Ministère de la Fonction publique et du Travail, Réf: lettre N°116-2023 du 14/11/2023/CPMP/MFPT.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

Commission de Passation de Marchés Publics de Société Mauritanienne des Hydrocarbures (CPMP/SMH)

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé de la SMH, Réf: lettre N°0036 du 09/11/2023/CPMP/SMH.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SMH approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023



2/- Examen d'une décision déclarant infructueux le DAO relatif à l'acquisition, le montage et le test d'un système de capture, mesure et affichage des densités des produits blancs couplés au débitmètre massique, pour le dépôt de la SMH; Réf: Lettre N°37 CPMP/SMH reçue le 13 novembre 2023

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/SMH rendant ce dossier infructueux car les attestations de bonne exécution de marchés similaires du soumissionnaire doivent être prises en compte (marchés de fournitures de pièces de rechange pour l'exploitation d'un dépôt pétrolier, conformément à l'IC 5.1 et à l'avis d'appel d'offres).

CPMP/STP (CPMP/STP)

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé de la STP, Réf: lettre N°0014/2023 du 14/11/2023/CPMP/STP

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/STP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

Ministère de la Transformation Numérique de l'Innovation et de Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA)

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé du Projet WARDIP, Réf: lettre N°00060 du 15/11/2023/CPMP/MTNIMA.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MTNIMA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

Commission de Passation des Marchés Publics de Ministère de l'Environnement (CPMP/MEV)

1°/- Examen; du PPM 2023 actualisé du Ministère de l'environnement, Réf: lettre N°00048 du 13/11/2023/CPMP/MEV.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MEV approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

Région de Nouakchott (CPMP/RN)

9
u
S
f

1°/- **Examen du complément d'information** relatif au projet de marché passé par entente directe pour le suivi et contrôle des travaux d'aménagement du centre d'Enfouissement Technique de Nouakchott à TIVIRIT. Réf.: lettre n°107-2023/CPMP/RN reçue le 14 Septembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec ETS PRET pour un montant de 4 346 996 MRU TTC et un délai de 2 mois.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°065/CIAIS/T/2022 relatif aux travaux de construction d'un collège de 4 SDC à El Mabrouk-Nema, portant sur changement de site, Réf : lettre n°337/CPMP/MHUAT reçue le 13/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant

2°/- **Examen** du projet d'avenant n° 1 au marché n°562/T/087/CPMP/MHUAT/2023 relatif à la construction de 40 mosquées dans les wilayas de hodh El chargui, hod EL gharbi Assaba brakna et Gorgol répartis (10) dix lots Lot n°10 :Construction de quatre mosquées à Chalkhet Leweissi-Barkeol , Ehel Meden Elvalli- Boumdeid, sadra Bidha -Maghtaa Lahjiar et à Hasy Echemsse-M'bout, portant sur le changement de site de l'une des quatre mosquées; Réf. : lettre n°339/CPMP/MHUAT/P reçu le 15 novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant

3°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0526/T/085/CPMP/MHUAT/2023 relatif aux travaux de construction de quater mosquées à Edebay Bou Naeja, Mektaa Esfeira, Hassy Elbarka et à Edebay Ehel Didi à Kiffa, portant sur changement des sites, Réf : lettre n°33/CPMP/MHUAT reçue le 13/11/2023.

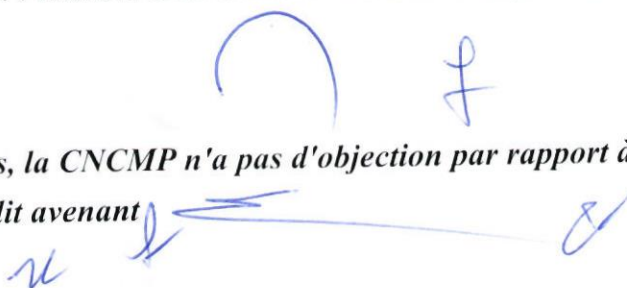
Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant

4°/- **Examen** du projet d'avenant n°1 au marché n°633/T/103/CPMP/MHUAT/2023 relatif à la construction de 40 mosquées dans les wilayas de Hoth El Charguia Hod El Gharbi Assaba Brakna et Gorgol répartis en (10) dix lots, Réf. : lettre n°340/CPMP/MHUAT/P reçu le 15 novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant



5°/- **Examen** du projet d'avenant n°1 au marché n°0193/T/005/CPMP/ANESP/ANESP/2023 relatif aux travaux de construction d'une école de 06SDC à Atar Adrar, portant sur des travaux supplémentaires; **Réf. : lettre n°89/CPMP/MHUAT/P reçue le 15 novembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- *Inclure dans l'objet de l'avenant le changement du site et la prolongation du délai ;*
- *Inclure dans le corps de l'avenant un article sur le changement de site ;*
- *Corriger le tableau d'incidence financière tel que reporté dans la note technique.*

6°/- **Examen** du projet d'avenant n°1 au marché n°0192/T/004/CPMP/ANESP/ANESP/2023 relatif aux travaux de construction d'une école de 06 SDC à Nimlane 1_ Tagan, portant sur des travaux supplémentaires; **Réf. : lettre n°89/CPMP/MHUAT/P reçue le 15 novembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- *Inclure dans l'objet de l'avenant le changement du site et la prolongation du délai ;*
- *Inclure dans le corps de l'avenant un article sur le changement de site ;*
- *Corriger le tableau d'incidence financière tel que reporté dans la note technique ;*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement (CPMP/MCJSRP)

1°/- **Examen** de décision d'infructuosité relative à la fourniture et installation de deux chapiteaux avec équipement du concert au profit de l'OCO; **Réf. lettre n°108 CPMP/MCJSRP/P reçue le 15 novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP rendant ce dossier infructueux.

Commission Ad-hoc de la Direction des projets Education-Formation (Ad-hoc/DPEF)

1°/- **Examen du projet de marché** passé par entente directe pour l'élaboration des études architecturales et techniques de l'extension du siège de l'ANSADE **Réf.: lettre n°00 /CPMP/DPEF reçue le 16 Novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPEF approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le Cabinet ID Conseils pour un montant de 1 500 000 MRU HT et un délai de 5 mois.

Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif (CPMP/MENRSE)



1°/- **Examen** du projet de marché passé par ED pour la conception, l'élaboration et la mise en service de l'application MOUDERISS et l'acquisition du matériel des cartes professionnelles; **Réf. lettre n°74/CPMP/MENRSR/P reçue le 14 novembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte Ce dossier pour les motifs suivants:

- *Justifier les prix*
- *Fournir un devis détaillé.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- **Ré-examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition de matériel destiné à l'entretien routier au profit de l'ETER. **Réf : lettre N° 0309/CPMP/MET, reçue le 14 Novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, La CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET attribuant ledit marché conclu avec l'Etat Major Général des Armées pour un montant de 250 000 000 MRU TTC et avec un délai de 4 mois.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Intérimaire
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

